



# JUDO-CHANCELADE

Complexe sportif Chercuzac  
 Contacts: 05.53.03.27.49 (Marie-Laure)  
<http://pagesperso-orange.fr/judo-chancelade/index.html>

**F.F.J.D.A.**

Fiche d'inscription Saison

2011-2012

Réinscription:

Nouvelle Inscription:

Nom: .....

Prénom:.....

Sexe: Masculin Féminin

Né(e) le...../...../.....

Adresse : .....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone (fixe) : .....

Tél (travail):.....

Téléphone (portable) : .....

Tél:.....

Mail: .....

à composer en cas d'urgence si différent

## Cours souhaité et tarifs

(information indicative pour les enfants: nous tenons compte du gabarit et des aptitudes de chaque enfant)

	Catégorie (années)	Jours d'entraînement	Horaire d'entraînement	Total à régler	Choix
JUDO	Baby Judo 2008(10 places) Moustiques 2007	Lundi	17h00 -17h55	115€ =33+ 82	
	Moustiques 2006	Lundi	18h00 - 19h00		
	Mini-poussins 2004 - 2005 Poussins 2002 - 2003 Benjamins (2000 - 2001) Minimes (1998 - 1999)	Mardi Jeudi Mardi Jeudi	17h30 - 18h30 17h30-18h15 18h30 - 19h30 18h15 - 19h00	145€= 33 + 112 145€= 33 + 112	
	Cadets, juniors, séniors (1997 et avant)	Mardi	19h30-20h30 Technique	145€= 33 + 112	
			20h30 - 21h00 Katas		
		Jeudi	19h00 - 20h00 compétition		
TAÏSO	Tout public	Lundi	19h15 - 20h15	60 = 33 + 27	
PASSEPORT				8€	
REDUCTION FAMILLE : Nombre d'inscription de la famille. (à n'appliquer que sur un dossier)					
Total à payer					

Le passeport est obligatoire à partir de **mini-poussin** (durée de validité 8 ans).

**Pour le judo uniquement:** 2 adhérents d'une même famille : réduction de 10 euros , 3 adhérents d'une même famille réduction de 30 euros.

## SUIVI DES REGLEMENTS

Paiement	Date	Montant	Nature chq- esp-coupon	Solde
<b>1</b>				
<b>2</b>				
<b>3</b>				

## Règlement- saison 2010-2011

**Licence:** Le montant de l'inscription comprend la cotisation au club « JUDO-CHANCELADE », ainsi que la licence - obligatoire - auprès de la Fédération Française FFJDA. La formalité de prise de licence est effectuée par le club, à partir d'un imprimé à remplir. A titre d'information, l'assurance est facultative mais vivement conseillée.

**Le formulaire sera signé et remis au club lors de l'inscription.**  
un exemplaire vous sera destiné.

En cas d'accident, le club s'efforcera de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.  
En cas d'urgence, le pratiquant **mineur** accidenté sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.  
**Un mineur** ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_,  
autorise mon enfant \_\_\_\_\_, à pratiquer le judo sous toutes ses formes (compétition et entraînement)

J'autorise expressément les responsables du club « JUDO-CHANCELADE »  
-à prévenir et confier mon enfant à un groupe de secours (pompiers ou autres) en cas d'accident qui surviendrait lors d'un cours, d'un stage, d'un déplacement, d'une animation ou une compétition.  
-à transporter en voiture mon enfant par des personnes bénévoles à l'occasion de sorties organisées par le club.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_./\_\_\_\_./20

Signature des parents  
précédées de «lu et approuvé»

**Inscription-paiement:** Le montant de l'inscription – par CHEQUE (ordre: JUDO-CHANCELADE), Coupons sports-est dû pour la saison 2010-2011 en totalité, et ne sera restitué sous aucun prétexte, même partiellement. Pour ceux qui en feraient la demande, un paiement en deux ou trois versements (au maximum) est possible, sous réserve de fournir les chèques correspondants .. Les dates d'encaissement seront: 60% en septembre, 20% en décembre et 20% en février. Une attestation de l'acquittement du paiement de l'inscription pourra être délivrée à ceux qui en feraient la demande.

Je (nous) soussigné(e) (s) .....  
parents de (des) enfants (s) .....  
autorisons, n'autorisons pas les membres du bureau du club de Judo de Chancelade à le (les) prendre en photo lors des entraînements et diverses manifestations de judo.

Date : .....

Signature

### Pièces à fournir impérativement avant le début des cours, lors des inscriptions:

**Un certificat médical** datant de moins d'un mois au moment de l'inscription, OBLIGATOIRE à la fois pour suivre les cours dispensés au club « JUDO-CHANCELADE », pour participer à des compétitions officielles, le certificat sera obligatoirement revêtu de la mention « apte à pratiquer le judo en compétition » (exigence de la FFJDA).

**La fiche d'inscription** (recto/verso) du JUDO-CHANCELADE dûment remplie, et revêtue de l'autorisation parentale pour les mineurs

**Lu et approuvé (MENTION MANUSCRITE)**

**DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE**